

EDITO



Le comptable sera un robot, même s'il ne l'admet toujours pas !

La décision prise par la profession d'experts comptables depuis plus de 20 ans soit en 1996-1997 de rompre avec l'accord conclu en 1995 entre le syndicat représentant la profession comptable et l'ordre des experts comptables pour un ordre et une profession unis est une graine que l'ordre et la profession des experts comptables avaient semée en 1997 pour germer et fleurir d'une ubérisation précoce des services comptables en Tunisie. Aujourd'hui, le niveau d'honoraires comptables en Tunisie est probablement le plus bas de la région du Maghreb, du moyen orient et de l'Afrique de l'ouest. Il est dès lors normal que le niveau de qualité des services comptables ne puisse qu'à en pâtir car il serait difficile d'imaginer un niveau de qualité élevé pour des honoraires très faibles.

Pire encore, en conséquence de cette ubérisation précoce, le niveau de rémunération des collaborateurs s'est affaibli au point de rendre la profession de moins en moins attractive surtout que les études au niveau de la révision comptable frôlent l'inhumain et la transgression du respect de la dignité humaine générant, par là même, une pénurie de ressources humaines (collaborateurs) qualifiés dans un petit pays de 11,7 millions d'habitants qui compte 600 mille chômeurs.

Alors que la robotisation comptable se traduit par une baisse des honoraires comptables partout dans le monde, la Tunisie fera exception. Les honoraires comptables en Tunisie ne peuvent qu'augmenter avec la robotisation compte tenu du coût d'accès du client au système qui prend en charge sa comptabilité (cloud) en contrepartie de nombreuses améliorations substantielles de la qualité du service au nombre desquelles :

(1) Une collaboration active du client dans la tenue de sa comptabilité impliquant une nette amélioration de sa culture des affaires.

(2) Un accès continu au système 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année.

(3) Un accès direct et permanent aux informations utiles à la gestion (comptes clients, comptes fournisseurs, banque, etc...).

L'ensemble des avantages procurés par une comptabilité robotisée compensera largement la correction des justes prix de prestations comptables utiles à la gestion notamment pour les petites et les moyennes entreprises et contribuera à améliorer la performance des entreprises et de l'économie même si beaucoup de comptables et d'experts comptables craignent les robots qui débarquent pour secouer le conservatisme légendaire qui a toujours marqué le plus grand nombre de professionnels averses aux changements.

Abderraouf YAICH